



AAA058E

1h45 350,00 €^{HT}

Objectifs

Connaître le droit de propriété et le démembrement de propriété • Connaître les incidences fiscales du démembrement de propriété

Profil Stagiaire(s)

Collaborateur ou manager souhaitant se familiariser avec le sujet

Profil Animateur(s)

Professionnel des sujets abordés dans le module

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demoss.fr

MODULES

Connaître le droit de propriété et le démembrement de propriété

Lorsque les composantes d'un droit de propriété (propre aux biens meubles et immeubles) sont séparées, cela donne lieu à la naissance de deux formes de droit : l'usufruit et la nue-propriété. Chaque partie se distingue par des droits et des obligations qui lui sont propres.

- **Le droit de propriété**

Présentation des différents types de droits patrimoniaux et le démembrement du droit de propriété

- **Les droits et les obligations de l'usufruitier et du nu-propriétaire**

Présentation des avantages et inconvénients de l'usufruit et de la nue-propriété

- **L'évaluation de l'usufruit et de la nue-propriété**

Présentation des formes d'évaluation de l'usufruit et de la nue-propriété : économique et fiscale

Connaître les incidences fiscales du démembrement de propriété

Lorsqu'une propriété est démembrée, l'impôt à payer par un usufruitier et par un nu-propriétaire n'est pas le même. La fiscalité des revenus fonciers, des revenus de capitaux mobiliers ou encore l'ISF à payer dépendent du droit détenu par chaque partie.

- **La fiscalité des revenus et l'IFI en cas de démembrement de propriété**

Présentation de l'impact du démembrement de propriété sur la fiscalité des revenus et l'IFI.

- **Les règles de détermination des plus-values en cas de démembrement de propriété**

Présentation des règles de détermination des plus-values mobilières et immobilières en cas de démembrement de propriété.

Structure

Dès validation de son inscription par DEMOS, l'apprenant reçoit par mail une confirmation d'accès sur le « HUB de formation à distance DEMOS ». Cet accès est personnel et sécurisé par un mot de passe.

Durant la validité de son programme, l'apprenant se forme en réalisant, 100% à distance et à son rythme, ses modules eLearning.

A tout moment, il peut solliciter le service d'Assistance Demos pour toute question d'ordre technique ou fonctionnel (prise en main de la solution).

LE DROIT DE PROPRIÉTÉ ET SES DÉMEMBREMENTS - DIGITAL ENCADRÉ



AAA058E

1h45 350,00 €^{HT}

L'apprenant est encadré par le service support Demos qui le suit régulièrement aux étapes clés de sa formation : relance si non connexion, félicitations, suivi individuel de la progression, clôture. Ce service d'encadrement est assuré par mail (messagerie intégrée au HUB).

A l'issue de la validité de son programme, l'apprenant reçoit, par mail, un certificat de réalisation conforme à ses réalisations.

A l'issue de son programme, l'apprenant est invité à répondre à un questionnaire de satisfaction.

Méthode pédagogique

Ce module se compose de séquences courtes, structurées, à faire à son rythme. Elles peuvent alternativement concerner des apports de connaissance, des tests de positionnement, des exercices, des moments réflexifs et/ou des quizz de validation.